

# Le Pro Actif

Bulletin d'information à l'intention des membres du Syndicat du personnel professionnel de l'éducation de Chaudière-Appalaches (SPPECA-CSQ)

Volume 8, No. 2

Janvier 2020

## Une bonne année 2020 !

Votre équipe syndicale vous souhaite une belle année 2020. Que vos ambitions se réalisent et que vos désirs soient le reflet de vos aspirations. Cependant, on sait que tout cela ne peut se réaliser quand vous souhaitez à tous de la santé !

Alors pour arriver à construire un environnement agréable et plein de perspectives d'avenir, il faut travailler fort et surtout travailler en collaboration.

Je vous invite, dans la prochaine année, à vous soucier de vos collègues de travail, à partager avec eux vos inspirations et vos difficultés.

**Ensemble on est plus fort !**

Dans la démarche syndicale pour les prochaines négociations, on a utilisé le slogan « **Faut que ça change maintenant !** »

OUI, il faut que l'organisation du travail « change » afin que tous trouvent du plaisir au travail par l'échange et le partage de différentes ressources dans l'atteinte de notre but d'accompagner les élèves de notre milieu chaque jour.

Soyez certain que c'est aussi l'objectif de votre syndicat de vous accompagner au quotidien. Pour trouver des solutions pour une meilleure organisation du travail et des conditions favorables afin de travailler dans des milieux stimulants et à l'abri de risques d'épuisement.

Cela peut se réaliser en tenant compte de l'autre, ensemble dans une même optique du mieux-être de chacun...nous pouvons souhaiter que cela soit aussi le vœu de notre gouvernement !

Nous respecter, mettre de l'avant le personnel professionnel et arrêter de faire des promesses qui ne sont pas tenues par nos commissions scolaires (l'ajout de personnels).

La mobilisation sera un moyen de nous faire entendre !

### Solidarité !

Chantal Marcoux, Trésorière

Line Thériault, présidente

## La semaine des pros



SEMNAINE DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2019

Un imprévu nous a obligés à annuler notre événement du 20 novembre 2019 en Pm. Nous avons tout de même tenu notre cocktail dinatoire, cela a permis de prendre le temps de souligner votre implication constante auprès des élèves. Nous avons aussi profité de l'occasion pour souligner nos retraités. Merci à vous tous pour votre compréhension !!!

Vous pouvez déjà réserver votre après-midi pour l'an prochain. Nous allons souligner cette semaine par une activité identique en deux moments :

- le 17 novembre 2020 en pm – pour la Côte-du-Sud et les Navigateurs
- le 18 novembre 2020 en pm - pour des Appalaches et la Beauce-Etchemin.

Notre événement portera sur les risques psychosociaux en milieu de travail.

## Tout cela n'est pas dans ta tête.

Le problème, c'est l'organisation du travail et ça peut te rendre malade.



Syndicat du personnel professionnel de l'éducation de Chaudière-Appalaches

703, avenue Taniata, local 101 Lévis Québec G6Z 2C3

Bureau : 581-655-1166 Cellulaire : 581-984-8269

Courriel : [sppeca29@gmail.com](mailto:sppeca29@gmail.com)

Groupe fermé : SPPECA-CSQ



<https://www.facebook.com/groups/721057038041909/?ref=bookmarks>

## Sommaire

Bonne année 2020 .....	1
Semaine des pros .....	1
Le Congrès du SPPECA.....	2
Engagement syndical – MOBILISATION .....	2
Saviez-vous que.....	3
Don de bienfaisance .....	3
Activités à venir .....	4
Agenda de la présidente.....	5
Nouvelle CSQ- .....	5
Nouvelle FPPE .....	5

## Invitation - Évènement important CONGRÈS DU SPPÉCA

Rendez-vous le **12 juin 2020**

On regroupe les participants des quatre unités syndicales.

On vous accueille à l'Oiselière de Montmagny.

Le congrès du SPPÉCA est un évènement qui se tient aux deux ans.

Cette journée permet de faire le bilan des travaux et des finances des deux dernières années. Cela est aussi un temps d'échange pour vous présenter les prévisions et le plan d'action pour les deux prochaines années.

Comme à notre habitude en après-midi nous prenons un temps de partage et réflexion sur un sujet syndical qui nous interpelle. En plus, il y aura des élections pour choisir vos représentants : à la présidence, à la trésorerie et aux comités des affaires financières.

Alors, une invitation du comité organisateur ou de vos délégués/es permettra de vous inscrire et de participer à cette formidable journée syndicale.

**Le comité organisateur**

### Engagement syndical

#### Votre implication

Voilà les négociations sont maintenant commencées...



Nous allons vous transmettre rapidement et régulièrement de l'information sur les actions à venir, concernant la mobilisation syndicale en vue de la négociation.

Alors, on vous invite à dire **OUI** aux différentes invitations de mobilisation pour faire la différence et montrer votre engagement :

Oui, s'engager à porter notre t-shirt les jeudis.

Oui, s'engager à s'inscrire dans le [groupe Facebook](#).

Oui, s'engager à poursuivre notre implication lors de consultations.

Oui, s'engager à lire La Passerelle Négo.

Oui, s'engager à communiquer avec son délégué/e pour partager son point de vue.

Oui, s'engager à lire les communiqués sur la négociation.

Oui, s'engager à être présent/e lors d'une convocation à une assemblée générale.

Oui, s'engager à faire confiance à vos représentants syndicaux.

Oui, s'engager à dire un non fort aux réponses faméliques du gouvernement.

Oui, s'engager à préparer de petites capsules permettant de décrire notre travail constant.

Oui, s'engager à nommer nos problèmes d'organisation et de conditions de travail.



*Chantal Boivin, responsable du réseau d'action et de mobilisation (RAM)*

## Saviez-vous que...

### 8-3.00 TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE

#### 8-3.01

Le travail effectué par la professionnelle ou le professionnel à la demande ou après autorisation de l'autorité compétente de la commission en dehors de son horaire de travail ou pendant un jour chômé et payé est considéré comme du travail supplémentaire. Il n'est compté que pour l'excédent de sa semaine régulière de travail.

#### 8-3.02

Les avantages reliés au travail supplémentaire ne s'appliquent pas à la professionnelle ou au professionnel qui, dans le cadre de la présente convention, a obtenu une autorisation de s'absenter ou a bénéficié d'un congé, même si le travail qu'elle ou il effectue pendant cette absence se prolonge en dehors de la journée de travail.

#### 8-3.03

La professionnelle ou le professionnel qui effectue du travail supplémentaire obtient pour le nombre d'heures effectuées un congé compensatoire.

#### 8-3.04

La commission et la professionnelle ou le professionnel conviennent des modalités d'application de la clause précédente en tenant compte des exigences du service; à défaut d'entente entre la commission et la professionnelle ou le professionnel dans les 60 jours de la date où le travail supplémentaire a été effectué sur le moment où le congé peut être pris, le travail supplémentaire est rémunéré à taux simple.

Lorsque la commission et la professionnelle ou le professionnel ont convenu du moment où le congé peut être pris, mais que celui-ci ne peut effectivement l'être au moment convenu en raison des besoins du service ou de circonstances incontrôlables, le travail supplémentaire est alors, au choix de la professionnelle ou du professionnel, rémunéré à taux simple ou pris en temps; dans ce dernier cas, la commission et la professionnelle ou le professionnel conviennent du moment où le congé peut être pris.

#### 8-3.05

La remise en argent pour le travail supplémentaire effectué est versée à la professionnelle ou au professionnel dans les 30 jours qui suivent la date à compter de laquelle ce travail peut être rémunéré en application de la clause précédente, en calculant que chaque heure ainsi rémunérée équivaut à 1/1 826,3 du traitement prévu à l'article 6-1.00 pour sa classification et son classement.



## Don de Bienfaisance

Le syndicat réserve chaque année un montant de 200\$ pour chaque unité pour un don de bienfaisance.

Vous êtes invité à soumettre votre projet à votre délégué/e.

Pour choisir le projet, votre syndicat utilise les deux critères suivants :

1. Les organismes ayant une mission éducative liée au bien-être des jeunes.
2. Tout organisme ayant un lien direct avec les écoles et les centres de formation de nos quatre commissions scolaires.

Alors à vous de présenter votre projet !

*Line Thériault, présidente SPPÉCA-CSQ*

## Activités de votre équipe syndicale et événements à placer à votre calendrier

### Janvier 2020

- ◆ Accompagnement des membres ;
- ◆ Rencontre des **Comités des Relations de Travail (CRT)** *Ce comité est paritaire : représentants de la commission scolaire et du syndicat (délégués/es et adjoints/es).*
- ◆ *Distribution des t-shirts aux membres*
- ◆ *Passerelle Négo de la FPPE*

16 janvier

- ◆ Première occasion pour porter le t-shirt pour les prochaines négociations, cette action est planifiée par la CSQ pour les différents groupes.
- ◆ Pour le moment , nous porterons notre t-shirt tous les jeudis.

### Février - Mars 2020

- ◆ Informations sur les prochaines négociations

#### ◆ PARTIE DE HOCKEY - MOBILISATION Implication importante dans un esprit festif...

13 Février 2020

Une invitation du syndicat du personnel de soutien scolaire de la Beauce-Etchemin à participer à une action commune de mobilisation avec les enseignants. Une partie de hockey Cool-FM en Beauce, à partir de 20 h. Nous aurons des billets pour les quatre unités de notre syndicat.

Surveillez vos courriels, vous recevrez bientôt les derniers détails pour y participer.

**Note :**

Nous souhaitons poursuivre la rencontre de différents corps d'emploi cette année. Je vous invite à manifester vos besoins aux délégués/es syndicaux de votre unité pour nous permettre de préparer ces rencontres.

### Avril - mai 2020

17-18 avril  
2020

#### ◆ Soirée d'information sur le régime de retraite par l'AREQ

L'inscription se fait maintenant directement en ligne sur [le site de l'AREQ](#)

Deuxième session à Scott - 17 et 18 avril 2020.

Je vous rappelle que votre syndicat paie tous les frais pour ces rencontres. Je vous invite à communiquer avec la présidente Line Thériault si vous avez des questions.

### Juin 2020

#### CONGRÈS DU SPPÉCA

Rendez-vous le 12 juin 2020

On regroupe les participants des quatre unités syndicales, pour la journée.

On vous accueille à l'Oiselière de Montmagny.

Surveillez vos courriels, vous recevrez bientôt une invitation pour vous inscrire !

Parution du 3<sup>e</sup> journal

- ◆ Parution du 3<sup>e</sup> journal de l'année 2019-2020



Pour le régime québécois d'assurance parentale (RQAP)  
Pour avoir de l'information, communiquer avec Marie-Noëlle Bourque 418 839-0500 #52041  
[marie-noelle.bourque@csnavigateurs.qc.ca](mailto:marie-noelle.bourque@csnavigateurs.qc.ca).

**Information  
importante**

*Pour certaines activités, les frais de déplacement sont remboursés par le syndicat  
Si un repas est partagé lors des formations, il vous sera offert par le syndicat*

## Agenda de la présidente

Janvier février	CA, CRT, CFN, CGN et participation aux différentes activités des unités
Mars avril	CF (FPPE), CA, CRT, CGN (CSQ), CG (CSQ), et participation aux différentes activités des unités
mai	CA, CRT, et participation aux différentes activités des unités
juin	CA, CRT, CG (CSQ), CFN (FPPE) et participation aux différentes activités des unités
Abréviation	CA : Conseil d'administration du SPPÉCA-CSQ
	CRT : Comité des relations de travail (dans chacune des commissions scolaires)
	CGN : Conseil général de négociation - CSQ (toutes les présidences des syndicats affiliés à la CSQ, décisionnels pour les questions relatives aux conventions collectives)
	CG : Conseil général - CSQ (Échanges, discussions et décisions sur les affaires courantes de la CSQ)
	CF : Conseil fédéral - FPPE (2 personnes par syndicat représentant le personnel professionnel des commissions scolaires)
CFN : Conseil fédéral de négociation	
SST : Santé et sécurité au travail	

### Nouvelle - CSQ

Notre intention est de vous préciser les dossiers qui nous concernent davantage à la CSQ. Je vous invite à consulter [le site de la CSQ](#) pour avoir plus de détail sur ceux-ci et divers dossiers.

- Projet de loi 40 – toujours une préoccupation constante de la centrale pour suivre les modifications qui seront apportées au [projet de loi no 40](#)
- Dossier équité – je vous invite fortement à [signer la pétitions](#)
- Dossier enquête nationale sur les jeunes « [Que pensent les 35 ans et moins ?](#) »
- Dossier assurance – un comité de sélection est formé pour analyser les soumissions
- Dossier sur [la négociation des secteurs public et parapublic](#)
- Dossier santé et sécurité au travail - la campagne « **TOUT CELA N'EST PAS DANS TA TÊTE** » est aussi un incontournable pour accompagner les milieux pour une meilleure connaissance du bien-être au travail.

En terminant, il y a bien d'autres sujets en éducation qui sont des priorités en centrale.

### Nouvelle – FPPE

Je vous invite à consulter [le site de la FPPE](#) pour plus de détails. Toutefois, voici des dossiers qui sont pour le moment prioritaire à la fédération.

- Dossier équité salariale, notre fédération participe activement avec la centrale pour arriver à régler avec le Conseil du trésor le dossier des plaintes de 2010, cela concerne plusieurs de nos corps d'emplois.
- Dossier AVSEC, la fédération est très impliquée dans ce dossier avec l'APAVECQ. J'espère que vous avez participé en grand nombre à la consultation. Un dossier à suivre dans les prochains mois.
- Dossier d'attraction/rétention, un incontournable dans le contexte de la pénurie de main-d'œuvre exprimée haut et fort par le ministre et nos commissions scolaires. Alors, à nous de proposer des pistes de solutions qui pourront permettre d'améliorer les avantages de travailler dans le secteur de l'éducation.
- Dossier négociation, il faut garder le cap, même si l'on a l'impression de passer après les autres, soyez certain que votre équipe de négociateurs travaille constamment dans le but de construire son argumentaire pour répondre aux propositions gouvernementales. En effet, pour le moment ces propositions ne sont pas une manifestation positive de la valorisation du personnel professionnel et de l'importance de notre présence dans le milieu scolaire.

En terminant, bien d'autres dossiers sont aussi traités dans notre fédération.

